

Nous, la société

Demag Cranes & Components GmbH

Forststraße 16, 40597 Düsseldorf, Allemagne

déclarons par la présente que les produits de Demag sont conformes au

- **règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)**

à la date de livraison ou de remise des produits.

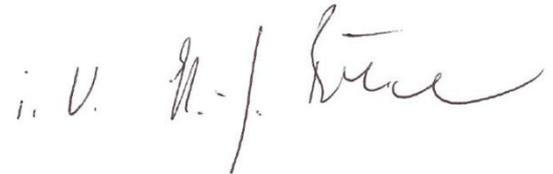
Nous confirmons pour tous les produits de Demag que les substances ou mélanges sont, avant la mise en circulation, enregistrés en conformité avec le règlement (CE) n° 1907/2006.

Les substances utilisées pour la fabrication des produits de Demag dépassent pas les valeurs limites imposées par la législation ou répondent aux critères de classification comme substances très préoccupantes (SVHC) avec respect des limites de concentration spécifiées.

Wetter, 2018-04-16



ppa. Jürgen Kehde
Procurement



i.V. Hans-Jörg Böttcher
Integrated Management System